

L'Assemblée nationale vote la fin de l'emballage plastique à usage unique pour... 2040

Dossier de la rédaction de H2o
December 2019

La fin de l'emballage plastique à usage unique, ce n'est pas pour tout de suite. L'Assemblée nationale a voté, le 9 décembre, pour un "objectif de fin de mise sur le marché des emballages plastique à usage unique d'ici 2040". Porté par des députés LREM, cet amendement au projet de loi antigaspillage, examiné en première lecture, concerne "tous les emballages alimentaires, les flacons, bouteilles, ce qui est partout dans nos placards pour l'usage domestique et industriel", a souligné Laurence Maillart-Maigrier, élue dans la 2^e circonscription d'Ille-et-Vilaine. Avec ce dispositif - s'il est définitivement adopté par le Parlement - des objectifs successifs de réduction, de réutilisation ou de recyclage des emballages plastique à usage unique seraient fixés tous les cinq ans, jusqu'à mettre fin à leur mise sur le marché en 2040.

Ce vote constitue "un signal très fort et concret", selon la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. Brune Poirson a reçu le soutien d'Élisabeth Borne qui voit un engagement du pays à sortir d'une "société du tout jetable" et évoque un "impératif écologique". La vision est plus nuancée sur les réseaux où l'incompréhension y règne quant au délai d'application de cette loi prévue pour dans 20 ans.

Fin du plastique à usage unique : pourquoi faudra-t-il attendre 20 ans ? - RTL